

Pascal PROUGEANSKY : « Bonjour, nous allons commencer cet après midi de restitution et d'échanges. Nous avons pris un quart d'heure de retard, je ne sais s'il s'agit du quart d'heure breton ou normand, on a le même j'ai l'impression. Je vais vous présenter rapidement la journée. Tout d'abord vous voyez que nous sommes dans une petite salle mais on a des micros pour la simple raison que tous les débats sont enregistrés et donc si on veut vous restituer ce qui se dit aujourd'hui, on a cette petite contrainte : il faut parler dans les micros. Nous avons aussi quelqu'un qui va nous filmer et qui sera alternativement dans les salles donc ne soyez pas étonnés, il rentrera et sortira etc. Tout d'abord, je m'appelle Pascal Prougeansky, on m'a demandé d'animer cet après-midi et également de participer ce soir à la restitution. Je travaille dans le développement durable, dans le tourisme durable, je fais des sentiers d'interprétation. On a fait appel à moi parce que je connais ces problématiques mais je ne connais pas le dossier à fond. Je suis ici pour avoir le regard extérieur, le regard du candide, même si je ne suis pas tout à fait candide. Mon travail va être d'animer. On va faire en sorte que tout se passe bien. Je devrais vous écouter, vous entendre parce que ce soir la restitution que nous en ferons en assemblée plénière - il y a une vingtaine de minutes au cours de laquelle je devrais rapporter, non pas les contenus, mais la façon de se passer et la façon dont je vois les choses. Alors, mon principal travail va être d'être le maître du temps donc je vais veiller à ce qu'on ne dépasse pas les horaires, donc je vais vous demander de veiller à ce que ça ne dépasse pas. Je dois faire en sorte que la parole circule, un certain nombre de règles du jeu à respecter. On m'a demandé aussi de faire quelques annonces. Tout d'abord, les journées de la Baie ne s'arrêtent pas à cet après-midi, mais ce soir il y a quelques festivités, un repas, demain, il y a l'inauguration du travail du collectif Ecoumène, l'Age de la Tortue et Echos d'Images, donc l'inauguration est demain à 12h. Vous avez des documents qui vous expliquent ce qu'est cette exposition durant un certain nombre de jours. Il y a également un questionnaire, si vous pouviez trouver un moment pour remplir ces questionnaires, vous pourrez également les envoyer plus tard et il y a également une boîte à idées dans laquelle vous pouvez remettre vos questions. Donc quel va être le déroulement de cette journée ? On va avoir quelques minutes sur les objectifs généraux, la démarche animée qui s'est déroulée depuis un an ½ qui vient de s'écouler, voir où nous en sommes et ce qui va se passer après. Ensuite, vous aurez proprement dit la restitution du travail du forum « urbanisme et paysage » qui va vous être présentée par Laëtitia qui va se présenter. »

Laëtitia ROYER : « Je suis Laëtitia ROYER, je suis habitante d'une petite commune dans la Baie, le Mesnil Ozenne. Je suis présidente de l'Association Citoyenneté, paysage et qualité de vie. Depuis le premier semestre 2006, j'assiste aux forums, aux soirées thématiques proposées par l'Association interdépartementale Manche Ille-et-Vilaine et je suis tout particulièrement intéressée par la thématique urbanisme et paysage. C'est la raison pour laquelle je vais présenter aujourd'hui la table ronde « Urbanisme et paysage ». »

Pascal PROUGEANSKY : « On aura ensuite un moment d'échanges que vous jugerez sans doute extrêmement court. On peut être garanti de terminer par une frustration, car en 40 minutes, on ne peut pas dire grand chose, en même temps, il est très important qu'après la restitution des différents forums, les choses soient mises en commun. Vous verrez tout à l'heure comment on a envisagé cette partie. Je disais à quelques uns tout à l'heure, avant que tout le monde n'arrive, ne soyez pas surpris, vous aurez un grand coup de gong à la fin de ces 40 minutes, parce qu'il faut respecter le temps. J'ai décidé d'adopter la méthode de Pascale CLARCK – certains la connaissent sur Canal + - qui interrompt ses invités par un coup de gong. Là on s'arrête, même si on est en milieu de phrase, l'idée est de respecter le timing. Ensuite, nous aurons du avoir un témoignage du collectif et apparemment le chauffeur s'est perdu dans la nature et donc le CD n'est pas arrivé, vous l'aurez peut-être dans la deuxième table ronde. L'objectif de la journée, on vous l'a dit, est de restituer le travail qui a été fait, de permettre que vous vous exprimiez autour de ces résultats, et également que vous puissiez mettre en parallèle ce qui s'est dit dans ce forum et ce qui s'est dit dans les autres forums voir comment ça se recoupe, comment ça s'oppose. Il y a également quelques règles du jeu, alors je les rappelle pour la bonne marche. Tout d'abord la parole doit circuler, je ne vous apprend rien, ça va sans dire mais il est bon de le répéter. On demandera à toute personne qui prend la parole de dire qui elle est, de savoir si elle s'exprime en son nom propre ou au nom d'une association, d'une organisation. On vous rappelle que l'on ne refait pas les forums, c'est une idée importante, un certain nombre d'orientations, de priorités sont ressorties de ces derniers forums, c'est sur ces bases là que nous allons travailler. Je vous demanderais également de ne pas vous focaliser sur des cas particuliers, toujours pour les mêmes raisons, on est dans le cadre général et puis une dernière chose essayons de ne pas se comparer les uns aux autres, la commune avec la commune, le département avec le département etc., restons vraiment dans ce qui rassemble, ce qui a fait cette opération et pas dans ce qui nous divise. »

Laëtitia ROYER : « Je vais vous présenter ce qui s'est passé depuis l'automne 2005, donc le week-end des 27 et 28 octobre 2005, se sont déroulées les premières journées de la Baie avec comme interrogation : quelle Baie voulons-nous demain ? Suite à ça, au premier semestre 2006 se sont déroulés 9 forums géographiques, 9 fois 2 sur chaque secteur que vous voyez apparaître sur votre écran. Des forums proposés par l'Association interdépartementale Manche - Ille-et-Vilaine. Suite à ces 9 forums géographiques, se sont dégagés 4 enjeux transversaux : l'urbanisme et le paysage que nous aborderons aujourd'hui, la Baie maritime, les produits et services de qualité et le lien terre-mer. On a récolté tout ce qui s'est passé dans chaque zone, chaque secteur géographique afin de mettre en commun pour ces deuxièmes journées de la Baie aujourd'hui. Donc des forums thématiques ont eu lieu au dernier trimestre 2006, et chaque groupe a travaillé sur chaque enjeu. Pour chaque forum thématique se sont déroulées 3 réunions. Nous avons travaillé en groupe et élaboré des propositions suite à des objectifs qui ont été définis dans les premières réunions et ces propositions nous allons en débattre afin qu'elles soient validées lors du comité de pilotage qui va avoir lieu en février 2007. Après le comité, il y aura un projet de territoire pour juin 2007, pour la concrétisation de tout ce qui sera dit et passé lors des forums et lors des journées de la Baie. Donc on va entrer dans le vif du sujet avec les travaux qui ont été réalisés. »

Pascal PROUGEANSKY : « Je voulais juste préciser que cette première diapo du power-point est dans toutes les tables rondes. J'ai pris l'exemple ici du paysage simplement pour rappeler la méthodologie qui nous amène à cette réunion d'aujourd'hui. C'est à dire que l'on a d'abord un certain nombre d'objectifs généraux qui sont mis en place, ensuite des objectifs secondaires sont apparus à l'intérieur de ces objectifs généraux et classés par priorité. Ensuite on a mis en face de ces objectifs un certain nombre de moyens, les moyens qui seraient à mettre en place et aussi les outils qui existent déjà et qui pourraient aider à mettre en place ce travail. Aujourd'hui, on ne va pas du tout parler des moyens, mais on va surtout travailler sur les objectifs principaux et secondaires et sur ce que vous pouvez en ressentir. »

Laëtitia ROYER : « Pour prolonger le débat, on vous proposera 3 perspectives, 3 phrases pour vous faire réagir pour lancer la parole. Je voudrais juste dire que tout ce qui a été fait lors des forums, tous les points ne pourront pas être repris aujourd'hui. On a du faire des choix par priorité et ces autres points pourront être vus sur le terrain, au cas par cas, localement via d'autres associations, via d'autres acteurs locaux, etc.

Les points prioritaires afin de lancer le débat. Comme disait Pascal, il y a un tableau pour chaque table ronde, les objectifs principaux, les objectifs secondaires, les moyens et les actions. On occulte les deux dernières colonnes. On a aussi 3 enjeux, donc ici pour urbanisme et paysage, on va travailler sur le grand paysage, sur l'accueil des nouveaux arrivants et sur la qualité architecturale du bâti. Donc on va reprendre dans l'ordre avec le grand paysage : alors les objectifs généraux qui sont ressortis lors de ces réunions, c'est **préserver l'identité du territoire, mettre en valeur les paysages qui participent à l'identité du territoire**, tenir compte de l'histoire de la Baie qui a conditionné le paysage, trouver le sens du paysage et définir l'utilité de le conserver. Donc ça c'est tout ce qui est l'identité du territoire. Nous avons aussi travaillé sur **préserver le littoral** et en particulier autour du Mont, en conservant un paysage maritime et en préservant le littoral. Nous avons continué sur **préserver, restaurer les paysages ruraux naturels de la Baie**, protéger et mettre en valeur les paysages ruraux, avoir une politique bocagère à l'échelle de la Baie et pérenniser l'activité agricole. Je continue, **préserver aussi les cônes de covisibilité**. On en a beaucoup parlé lors de ces réunions, les points visibles par tous. On a aussi parlé de recenser les points, le paysage diversifié, ne pas banaliser, ne pas l'uniformiser non plus, éviter de rendre le paysage trop parfait, sans âme, intégrer aussi les projets d'aménagement dans les unités paysagères en élaborant des projets urbains de qualité, en élaborant une politique de l'habitat, de loisirs en Baie, on a parlé des mobile-home, des campings, des camping-cars, on en reparlera tout à l'heure, anticiper et accompagner le développement des infrastructures. Donc ça c'était le travail des groupes pour la thématique paysage et urbanisme. Ensuite nous avons travaillé sur **l'accueil des nouveaux arrivants**. On le voit partout, des constructions se développent, on a parlé de maîtriser la pression foncière, de favoriser la mixité sociale pour ne pas avoir une Baie élitiste, développer la pédagogie à la protection et éduquer à la qualité, à l'échelle communale et des particuliers. Sur l'échelle communale, avec les objectifs secondaires développés, créer du lien entre les lotissements et les bourgs, éviter la concentration de logements neufs, construire des lotissements de qualité et les insérer dans leur environnement. A l'échelle des particuliers, on proposait d'harmoniser les nouvelles constructions, avec l'architecture locale traditionnelle, promouvoir la construction de logements économes en énergie, en espace, et favoriser les conseils aux pétitionnaires. Je continue avec améliorer la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants et maintenir une activité culturelle de qualité. Etait venue aussi la question de l'amélioration des transports en commun. Je ne voudrais pas parler trop longtemps, je vais vous laisser la parole au plus vite.

Alors on en vient maintenant à la qualité architecturale du bâti, donc le troisième tableau sur architecture et paysage. Alors beaucoup de points de sont répétés sur urbanisme et paysage, grand paysage, l'accueil des nouveaux arrivants, et la qualité architecturale du bâti. Je vais en passer certains, je viens déjà de vous en parler : faire évoluer la réglementation pour autoriser les constructions nécessaires aux activités sur le littoral, harmoniser les nouvelles constructions avec l'architecte locale traditionnelle, préserver le bâti ancien, intégrer les nouvelles constructions, habitat, zones d'activités et professionnelles, construire des lotissements de qualité intégrés dans leur environnement, privilégier les extensions d'urbanisation dans les villages et les hameaux, et harmoniser les constructions nouvelles littorales à proximité des sites classés et inscrits. On passe au point suivant, toujours dans les objectifs proposés : réfléchir l'urbanisme dans toutes ses composantes, insertion paysagère, préservation de la ressource en eau, promouvoir et favoriser les constructions économes en énergie et en espace, anticiper et accompagner le développement des infrastructures, et enfin reconquérir le paysage bocager. Voilà tous les objectifs qui sont ressortis des soirées thématiques sur le grand paysage, l'accueil des nouveaux arrivants et la qualité architecturale du bâti. On vous propose maintenant de débattre à partir de trois sous-enjeux et donc trois perspectives :

- Pour le grand paysage : Agir pour maintenir des paysages acceptables par tous ?
- Pour l'accueil des nouveaux arrivants : Plus de population pour les communes rurales de la Baie ?
- Pour la qualité architecturale du bâti : Des solutions pour construire autrement ?

Ces trois perspectives doivent vous amener à vouloir en débattre entre nous, j'espère que tout le monde a des idées et souhaite témoigner. Merci beaucoup. »

Pascal PROUGEANSKY : « Ces petites phrases qui sont en dessous des enjeux - par exemple agir pour maintenir des paysages acceptables par tous - on s'est efforcé de regrouper l'ensemble des objectifs et des sous objectifs qui étaient apparus dans le thème des grands paysages. C'est un point d'accroche qui vous permet de réagir à ce que vous venez d'entendre. La parole est maintenant à vous et je proposerais de demander le micro. »

André TROCHON, Maire du Val-Saint-Père : « Simplement définir les périmètres sur lesquels doivent s'appliquer ces directives. Je n'ai rien contre certaines communes, mais on ne peut pas faire peser indéfiniment sur les communes dites littorales, des contraintes indéfinies alors que d'autres communes - qui se disent communes de la Baie – n'ont rien de communes de la Baie et celles-là peuvent faire tout ce qu'elles veulent, donc ça me semble incohérent. »

Pascal PROUGEANSKY : « Est-ce qu'il y a un complément, une réaction par rapport à ça ? »

Michel DEBESNE, Adjoint au maire du Val-Saint-Père : « Non simplement un complément qui peut rejoindre ça, ce sont les cônes de visibilité. Je me pose réellement la question, comment vous pourrez faire adopter les cônes de visibilité, qu'effectivement les communes littorales ont l'obligation et les communes situées à quelques kilomètres non pas d'imposition sur les cônes de visibilité et en fait elles sont aussi gênantes que nous ? »

Etienne BECHET, Conseiller au Val-Saint-Père : « Il faudra définir les cônes de visibilité. Ça a deux sens au moins : c'est ce que l'on voit ou ce que l'on montre. »

Philippe VALLERY, Délégué à l'environnement à Saint-Pair-sur-Mer : « C'est un peu dans le même esprit, tout à l'heure on a parlé des constructions nouvelles que l'ont fait pour les nouveaux habitants. Quelqu'un a parlé de privilégier les constructions nouvelles dans les hameaux, les villages. Concernant les communes qui sont classées communes littorales, elles sont soumises à l'impact de la loi de 1986 sur le bord de mer et je sais - car nous avons un PLU en cours de définition – qu'il est interdit de faire des extensions de hameaux qui sont sur la commune même s'ils sont loin de la mer, même s'ils sont hors de vue de la mer et je pense que là, il y a un problème. On a parlé tout à l'heure de faire évoluer la législation, je crois que là, l'application qui est faite de la loi littoral est trop contraignante et ça créé des disparités. »

Jean-François RICHEUX, Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet et président du SAGE des marais de DOL : « Vous relevez un article de la loi SRU sur le fait que les hameaux aujourd'hui, on doit les fermer, on ne doit pas les étendre et plutôt favoriser un développement des centres-bourgs, un souci d'accueil et de services. Aujourd'hui l'orientation de la loi SRU nous permet de pouvoir monopoliser le développement dans nos centres-bourgs, alors à tort ou à raison, ce sont des questions larges. Je crois que l'accueil des nouveaux arrivants - quand vous dites plus de population dans les communes rurales de la Baie sous forme interrogative - c'est en train de se faire. On s'aperçoit quand on arrive à St Père, du nombre de constructions. C'est aussi vrai sur l'ensemble des communes littorales ou les gens de l'intérieur viennent maintenant sur les côtes, et de plus en plus dans nos territoires. Pour cela, tout sera lié et je pense que pour l'accueil de la population et l'utilisation des espaces, aujourd'hui on s'aperçoit que ça va être les communes qui vont avoir l'enjeu d'un projet de développement. Je trouve très intéressant ces forums et il est clair que l'on s'aperçoit que de plus en plus les communes vont devoir « ZACer et ZADer » de façon à permettre d'avoir tous les éléments de maîtrise. On s'aperçoit de plus en plus qu'avec l'arrivée de nouvelles personnes, il y a aussi des promoteurs qui viennent, et qui font des raids financiers sur des terrains agricoles pensant que dans un avenir proche, ils pourraient devenir constructibles. Ça va être destructeur si on ne fait pas attention, et je pense que là aujourd'hui, la force, la responsabilité sera des élus locaux avec ces outils de zadages et de zacage et de voir ce que l'on fait quand on fait du développement. Est-ce que l'on fait de la quantité, de la qualité et sur le domaine de la quantité et de la quantité ? Je ne pense pas que l'on doit prendre plus que ce que l'on peut digérer, c'est aussi vrai au niveau de l'accueil des familles que de l'environnement et aussi tout ce qui est déduit, les stations d'épuration, de la production d'eau etc. »

Jack LECOQ, Correspondant de la Gazette de la Manche et guide en baie du Mont-Saint-Michel : « Pour moi le paysage ou les produits que l'on propose aux touristes sont évidemment de très importants. C'est pour cela que régulièrement, tous les cinq ans, je me promène dans la Manche et dans le proche Ille-et-Vilaine pour voir l'évolution des paysages et pour voir ce qu'on propose, ce que je peux proposer aux gens. Parce qu'une fois que les gens ont fait la traversée, ils sont là pour le week-end, ils nous disent qu'est-ce que l'on peut faire, je dispose d'une journée ou d'une demi-journée ? Pour l'instant on est prisonnier des grands sites, c'est-à-dire Cancale, Saint-Malo, Dinan, c'est souvent là qu'on envoie les gens, mais on voudrait les envoyer vers les communes, mais le problème est de savoir si ces communes sont prêtes à recevoir ces touristes et moi je m'aperçois, en me promenant, que l'essentiel est sauf dans la Manche et l'Ille-et-Vilaine. Mais attention, je sens que ça se dégrade peu à peu. Si vous allez sur la Hague, bien sûr vous avez les grands paysages mais il y a un envahissement pavillonnaire des petits villages, donc vous ne pouvez pas dire que la Hague, c'est l'Irlande de la France - c'est un peu l'image - plus maintenant. Par contre vous allez sur la Rance, là c'est l'inverse : belle qualité architecturale mais village élitiste et le problème c'est qu'en hiver vous ne pouvez pas trouver un bar pour boire puisque tout ça n'est ouvert que l'été. Par contre vous avez encore sur la Rance comme sur la Manche, des petits coins, où il n'y a rien, on se croirait vraiment dans les années 50. Le touriste a changé et il est devenu très exigeant, non pas forcément en qualité d'accueil mais sur des lieux. Quand on lui dit qu'un lieu est sauvage, il est vraiment sauvage, ce n'est pas quand il y a 4-5 maisons neuves et une cafétéria. Il ne faut pas tricher avec le touriste. Et moi c'est la question que je me pose. Je vois justement que ça évolue vite et que la pression urbaine sur le littoral est très forte - bien qu'entre Cherbourg et Dinard, ça va dans l'ensemble - après les Côtes d'Armor - j'y avais pas été depuis plus de 20 ans, là ça été un choc. C'est ce qu'il ne faut pas faire puisque maintenant vous avez Lannion, Perros-Guirec, c'est 15 kms entre les 2 villes, c'est 15 kms de hangars et de villas donc je sais que je ne peux pas envoyer les gens là-bas. Par contre je les enverrai dans le Finistère où je sais qu'il y a de très beaux coins qui sont encore sauvages sur l'Iroise. »

Laëtitia ROYER : « Je dirais sur le point de vue élitiste, soit on choisit d'avoir des paysages qui choquent mais qui favorisent la mixité ou alors on choisit un paysage qui correspond plus au développement touristique et au cadre de vie idéal, mais on devient élitiste. Est-ce qu'il y a des avis là-dessus ? C'est un peu aussi l'enjeu du développement du paysage. »

Pascal PROUGEANSKY : « La question peut-être posée autrement : est-ce que ces différentes visions qui sont toutes pertinentes, comment sont-elles prises en compte ensemble ? Est-ce que vous avez des structures, des lieux, des moments où vous pouvez échanger autour de ça ? On le voit bien, on est tous le nez dans le guidon. Est-ce qu'au cours de ces forums, vous avez senti que quelque chose passait ? Est-ce que ça vous a permis d'intégrer des dimensions que vous voyez de loin ? Vous pourriez vous exprimer là-dessus ? »

Jean-François RICHEUX : « Je me suis un peu occupé du tourisme au Département d'Ille-et-Vilaine, j'étais président du Comité départemental du Tourisme. Il faut se rappeler que le premier touriste, c'est la personne de la commune, la personne de la région, de la commune voisine. Je pense que faire du tourisme, c'est la conséquence des choses. L'élitisme, ça ne veut rien dire. Je pense que l'on doit avoir un travail en tant qu'élu, en tant que représentant d'association etc. Mon slogan sur ma commune c'est *osons l'intelligence collective*. Je crois que les forums comme celui là, où les gens sont acteurs de leur territoire, c'est la meilleure façon d'assurer le développement et de le réussir. Après c'est la conséquence des choses qui le fera venir de l'extérieur, le voisin de la commune d'à côté qui viendra parce que peut-être il y a une façon de travailler la randonnée le domaine culturel. La culture est un moyen, à mon avis universel, de pouvoir associer les gens dans une démarche sur la baie du Mont-Saint-Michel. On la connaît tous : préservation de la qualité d'eau, préservation des paysages et respect de l'ensemble et des gens et des activités existantes. Il faudrait pas non plus qu'on dise que l'on va devenir des indigènes et que l'on va rester entre nous, c'est pas comme cela que ça se passe, on sait qu'il y a quelque chose qui est en train de se passer, la réponse est très simple, c'est le bon sens et la raison, on appelle cela le développement durable maintenant mais on a rien inventé. Je trouve que dans les façons de faire - vous savez, autrefois on disait cette commune là, elle n'avance pas, elle n'a pas de lotissements chez elle, c'est une commune arriérée - on s'aperçoit qu'en fait ce sont ces communes qui ont le plus de richesse aujourd'hui, qui ont le plus de chose à partager car elles ont pris le temps. Je pense qu'aujourd'hui, cette deuxième étape, c'est la concertation et le mot culturel pour revenir à ça – je n'aime pas le mot élitiste, ça ne veut rien dire - les élitistes ce sont aujourd'hui les promoteurs qui viennent dans une région, qui font des résidences avec des barbelés autour et des miradors pour les protéger, ça c'est l'élitiste, il n'y en a pas chez nous, en Bretagne déjà, on ne vient pas pour ça et par contre on réussira si les gens sont bien dans leur territoire et les autres y viendront. »

Pascal PROUGEANSKY : « Merci. Est-ce que ça vous inspire quelque chose ? »

Marcel JACQUOT, Manche Nature : « On parle beaucoup de loi littoral, elle a eu son lot de sérieux, heureusement qu'elle a existé, ça a limité un peu le mitage sur le littoral. Je pense que la qualité architecturale, parce qu'on parle aussi bâti, c'est l'accueil des gens que l'on veut recevoir sur la Baie. Je pense qu'il passera par le SCOT. Tant qu'il n'y aura pas de SCOT, au niveau du territoire de la Baie - large parce que ça passera par Bréhal, Mortain, Pontorson pour ce qui est de la Manche - on est un peu en retard parce que le SCOT est établi en Ille-et-Vilaine, je pense qu'il est prêt à aboutir. Ce qui m'inquiète un peu ce sont les lotissements que l'on est en train de construire - je rejoins le Monsieur tout à l'heure qui dit qu'effectivement ce n'est pas le lotissement qui permet une vie de qualité dans un village- ça amène une population, mais la qualité des paysages permet de donner une image très profonde de la Baie, une image que l'on veut en donner. Effectivement ce n'est pas en construisant des bâtis au bord de l'eau, en retapant des vieilles constructions, un bâti, il existe, il doit être reconstitué dans ses surfaces actuelles et non pas être agrandi forcément, donc s'il y a agrandissement, il y aura des problèmes et ce n'est pas en mettant des hangars avec de grosses peintures rouges qu'on donne un caractère à la baie du Mont-Saint-Michel. Notamment pour la conchyliculture, je parle du côté breton maintenant, quand on va le long de la route de la Baie, ça n'est pas une très belle image que l'on a le long de la route, je suis désolé, mais c'est vrai que tous ces gravas, ces tôles de ferraille que l'on trouve, ce n'est pas une belle image de la Baie que l'on peut en donner. On peut, notamment pour les nouveaux arrivants, donner une image beaucoup plus correcte, beaucoup plus cohérente par rapport à la vie de la Baie. »

Pascal PROUGEANSKY : « Est-ce que vous avez eu l'occasion d'échanger avec les conchyliculteurs ? La question qui va revenir toute la journée, qui est sous-jacente - on sait bien que c'est difficile, c'était prévisible mais quand même il y a une démarche qui a été engagée - est-ce qu'aujourd'hui, la situation est la même qu'il y a 1 an et demi quand on a commencé ou est-ce que quelque chose a bougé par rapport à ça ? Je prends l'exemple que vous venez de donner. »

Marcel JACQUOT : « Ecoutez, on a eu des forums très difficiles au mois de décembre, à Pontorson. Il y a eu des positions très difficiles entre les conchyliculteurs, l'espace maritime et également ce que l'on a appelé la pastorale c'est-à-dire l'élevage des moutons. Là on n'est pas au bout de nos peines, il y a encore beaucoup de travail à mener, parce que il y a des prises de position qui sont fermes de leur part. Nous en tant qu'association environnementale, il y a des choses qu'on ne peut pas accepter, mais qui peuvent être discutées, effectivement, il y a encore du pain sur la planche. »

Pascal PROUGEANSKY : « Je retiens *qui peuvent encore être discutées*. Les mots sont importants. »

Charles BOURDAIS, Maire du Mont-Dol : « J'ai une commune assez intéressante, vous pouvez m'envoyer vos touristes, le monsieur de la Gazette de la Manche - ça serait intéressant d'ailleurs que la Gazette de la Manche vienne faire un reportage sur le Mont-Dol et je serais très heureux de vous accueillir à la Mairie, vous serez très bien accueillis. Lorsque l'on parle de mitage, mais de quel mitage vous parlez ? L'histoire de ma commune, c'est 41 habitants à l'ha, c'est 2 644 ha et comment elle s'est constituée cette commune ? Ce sont des agriculteurs - des grandes fermes mais des petites fermes aussi - qui ont à l'époque ou il n'y avait pas d'ABF, ces gens ont construit au fur et à mesure sur les sillons du marais. Lorsque la mer s'est retirée, elle a fait des sillons et ils n'étaient pas plus bêtes que d'autres ces gens là, ils ont construit dans des endroits et donc la commune du Mont-Dol - on dit elle est très mitée - par contre, elle a un aspect architectural très intéressant. Ce ne sont pas des pavillonnaires qui ont construit, ce sont des gens qui, autour d'un lopin de terre, construisaient. D'abord il y a eu les gros fermiers qui se sont installés et puis après il a fallu faire des constructions pour les ouvriers, les personnes qui travaillaient dans les fermes. Voilà justement souvent lorsque quelqu'un veut construire, à la fois on me parle de mitage mais ce mitage il existe depuis la création de la commune du Mont-Dol et à l'époque évidemment, il n'y avait pas d'architecte, de maître d'œuvre, les gens construisaient avec la pierre du pays. »

Pascal PROUGEANSKY : « Des gens sont plus qualifiés que moi pour répondre à cette question du mitage, il y a une historicité des lieux et aujourd'hui, est-ce que on la renforce ? Est-ce qu'on essaie de la limiter ? Ce qui existe, existe. Maintenant c'est comment on va faire pour le futur, comment on fait maintenant pour la limiter, éviter que ça s'étende etc. ? On a tous notre histoire derrière nous. »

Jean-François RICHEUX : « Là, je trouve que, sur la recherche des matériaux d'architecture, généralement on nous impose quelque chose qui reste très traditionnel par rapport au bâti et tant mieux - la maison de pêcheur, la maison qui était faite en terre pour la plupart. Aujourd'hui, la difficulté, on s'aperçoit que les gens n'ont pas beaucoup d'idée, ni les architectes, ni les promoteurs, ni les résidents, ils partent avec des idées - j'aimerais avoir une maison traditionnelle - et quand on regarde le rendu ! J'avais fait tout un quartier d'un lotissement où on donnait la possibilité aux gens de faire des maisons très extravagantes, mais malgré cela quand on a eu le rendu, les gens sont restés très traditionnel avec du parpaing, de l'enduit, avec de l'ardoise et pas toujours de l'ardoise. Je pense que là il y a un beau pari à faire dans la baie du Mont-Saint-Michel, si on pouvait créer un concours d'architectes à partir de matériaux, mais aussi avec une logique. Il faut bien se dire qu'aujourd'hui, il y a des matériaux qui ne coûtaient autrefois pas trop chers - le chanvre, des matériaux avec de la paille, avec de la tangué - et aujourd'hui, ce sont des matériaux qui, avec un concours d'architectes, avec une association de différentes communes, je pense qu'il y a un beau sujet à travailler dans le domaine de l'architecture mais aussi le choix et le lieux de construire. Quand je vois des fois des permis de construire ou des certificats d'urbanisme acceptés dans des zones humides, quand on sait que les gens auront des problèmes d'humidité. Autrefois, comme le disait le Maire du Mont-Dol, les gens avaient simplement du bon sens, ils construisaient leur maison au sud pour chauffer, des petites fenêtres au nord pour ne pas perdre trop de chaleur, et souvent sur des terrains où on savait qu'il n'y avait pas de source. C'était le bon sens, on faisait les maisons et on essayait de se rapprocher. Aujourd'hui on fait un peu n'importe comment ou on a fait un peu n'importe comment, je pense que le choix et c'est aussi vrai pour le développement de nos communes, c'est qu'il y a une histoire et le développement ne se fera que parce qu'il y a une logique de bâti et une logique de lieux pour construire. Dans le concours d'architectes ou d'urbanistes, il y a quelques chose de passionnant et d'intéressant. Il y a des gens qui l'ont fait à Fribourg en Allemagne, qui ont monté des projets qui répondent aussi à l'utilisation, parce que le développement durable se sont les matériaux mais c'est aussi, comment on utilise cette maison, combien d'électricité on consomme, l'eau que l'on consomme, comment on y va, la loi SRU est aussi dans le domaine du transport, on est là pour faire l'économie dans tous les sens. »

Etienne BECHET ; « J'approuve ce qui vient d'être dit. Ça fait des mois, plus d'un an, qu'on a commencé à parler de la Baie, au Val Saint-Père en octobre 2005, et les architectes ne sont pas là. Jamais, j'en ai pas rencontré un je crois dans toutes les réunions auxquelles j'ai assisté, ce qui est fort dommage parce qu'on parle d'architecture, de paysage et les artisans de la chose sont pas venus causer, c'est bien dommage. Et puis je voudrais dire, le grand paysage, il faudrait un peu préciser les choses : qu'est ce qui fait le paysage dans notre région bocagère ? Ce sont les arbres. Il y a des communes qui font des efforts et puis d'autres rien du tout. Je ne suis pas partisan des contraintes mais c'est lamentable que les jeunes arbres ne poussent pas plus spontanément un peu partout parce que il ne faut pas se fixer sur les vieux chênes et les vieux arbres qui sont très beaux : un arbre, ça vit et ça meurt et il est bien normal d'exploiter un vieil arbre, le grand dommage est de ne pas en planter tout plein, des tout jeunes. »

Marcel JACQUOT : « Je trouve que vous avez raison. On n'est pas une association écologique, on est une association protection de l'environnement et depuis 2 ans, on remet un prix coccinelle à une collectivité notamment qui fait tout pour l'environnement. L'année dernière on est allé voir Monsieur Bossard, maire du Chefresne - certains le connaissent ici sûrement - et on lui a remis le prix coccinelle. Cette année, on a 2 ou 3 idées pour les collectivités qui font tout pour protéger leur environnement. Je prends l'exemple typique d'une commune qui protège 85% de ces haies bocagères parce que c'est important de protéger ses haies bocagères, ce sont des chemins, d'autres vont anéantir complètement ces chemins bocagers de promenade, les couper, les remembrer. On saccage tout l'environnement et ça, ce n'est pas du développement durable. On n'emploie pas le mot développement durable car on trouve que c'est absurde, tout le monde l'emploie. Ce sont des choses que nous on n'emploie pas. On préfère valoriser tout ce qui est rapport à l'environnement. On parlait aussi tout à l'heure des cônes visuels, et bien pour moi, le cône visuel, c'est tout ce que l'on voit à partir d'un endroit pour donner une image au paysage. Et bien je suis désolé, je vais peut-être vous heurter là, mais deux choses me choquent sur le paysage de la Baie et qui vont changer beaucoup de choses : ce sont les lignes électriques, une qui arrive sur Ducey, pour moi au niveau cône de paysage, c'est complètement nul, parce qu'on va arriver sur la route St Hilaire - Ducey, on va arriver en haut de la côte, on voit le Mont Saint-Michel et au dessus, on va avoir une ligne très haute tension. Donc pour moi, ce n'est pas un beau cône de paysage, y compris la ligne qui va arriver sur la zone Natura 2000, une très haute tension de Flamanville – Pays-de-Loire. Pour moi, ce n'est pas un cône de paysage, je suis désolé, mais on ne peut pas faire de cette Baie un paysage comme celui là. »

Pascal PROUGEANSKY : « Je voudrais rebondir sur ce qui a été dit concernant les architectes. Est-ce que - deux personnes ont dit qu'elles n'avaient pas vu les architectes - ce serait bien de faire un concours d'architectes ? Est-ce qu'ils ont été contactés ? Est-ce que quelqu'un leur a proposé ? »

André TROCHON : « Ils ne se sentent pas concernés par l'architecture, ils sont là pour faire du business. Je m'excuse, mais je voudrais réagir sur autre chose, je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit quant à la qualité de l'architecture, mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans une société d'économie, que les communes ont besoin de se développer pour vivre, pour accueillir des habitants. N'oubliez pas que l'on a un desserrement total des ménages. Il y a 5 ou 6 ans, on était pratiquement à 3 habitants par habitation et maintenant on est à 2,1 ; ça veut dire que pour garder son même potentiel d'habitant - je prends l'exemple de la Communauté de Communes d'Avranches, on a actuellement 8 500 foyers à peu près, on vient de faire un PLH sur lequel on était tous surpris - d'ici 2013, il faut qu'il soit construit 750 habitations nouvelles uniquement pour maintenir le desserrement des couples, ça veut dire que si on veut avoir une croissance de 2%, ce qui est quand même très raisonnable, il faut que d'ici 2013 sur la Communauté de Communes d'Avranches, il faut qu'il soit construit 1 300 logements, ce qui représente une emprise de 60 ha. C'est la même chose en ce qui concerne la qualité architecturale du bâti. C'est vrai que l'on peut faire mieux, mais tout a un coût. Les constructeurs actuels ne sont pas avares de faire quelque chose de mieux mais quand vous avez une maison classique, tout à fait traditionnelle - effectivement pas très jolie souvent avec de l'agglomération et autre - qui vous coûte 8 à 900 000 francs, si vous voulez faire quelque chose de plus harmonieux et quelque chose de bien, vous augmentez le coût de la construction de 20 à 25%. Alors si on n'aide pas par des moyens financiers les éventuels constructeurs, comment voulez-vous ? Alors là, on fait de l'élitisme. Il n'y a que ceux qui auront les moyens de se payer une maison avec des colombages ou des choses comme ça qui pourront construire. Je crois qu'il faut faire attention et que tout ça mérite un accompagnement parce que c'est la même chose pour les lotissements. Nous on a actuellement 3 lotissements en cours et bien je peux vous dire que le propriétaire foncier, quand il vend son terrain, il essaie de le vendre le plus cher possible et c'est tout à fait normal. Le lotisseur a un coût de viabilité qui n'est pas négligeable et il veut en tirer un profit. Et derrière, il y a un acheteur qui va acheter un terrain pour construire une maison. Si tout cela n'a pas une cohérence économique et un équilibre acceptable, je m'excuse, mais certaines communes deviendront des déserts par rapport à d'autres qui n'ont aucune contrainte par rapport à d'autres qui font n'importe quoi, qui se développent. »

Pascal PROUGEANSKY : « Quelqu'un souhaite réagir ? »

Jack LECOQ : « Pour parler de l'architecture contemporaine, on a l'exemple du Bec d'Andaine, que je connais bien, où là-bas, on a fait des bungalow nouveaux, qui pour nos guides sont très pratiques, bien mieux que ce qu'il y avait avant. Par contre, ils sont mal acceptés par la population locale. Pourtant voilà un exemple d'architecture contemporaine, on voulait éviter le faux style normand, mais la population locale aurait voulu de la pierre ou pourquoi pas du bois. Il y a eu un choix d'architecture mais on s'aperçoit que ça passe mal dans la population locale et que les gens regrettent le restaurant qui était un peu en tôle ondulée et puis il y avait le fameux bar, le *bec de jazz* aussi, qui était peu être d'une moins belle architecture mais où il y avait peut-être un vécu qu'il n'y a plus dans ce nouveau type d'architecture. Si vous demandez aux touristes ce qu'ils en pensent, ils trouvent cela très bien, donc on voit que la population locale et celle touristique ne réagissent pas pareil, parce que la population locale a une mémoire, elle est attachée dès que l'on touche à la mémoire, tandis que le touriste non, le touriste lui trouvera ça très fonctionnel, très bien. Vous voyez comment on a des visions tout à fait différentes sur un même site avec des équipements. »

Pascal PROUGEANSKY : « Je trouve cela particulièrement intéressant. J'ai eu l'occasion de travailler en zone urbaine sur des problématiques assez proches. Les gens disent *on l'a toujours vu comme ça*, donc si on l'a toujours vu comme ça, c'était bien comme ça, mais le nouveau ça choque, ça pose problème etc. Justement est-ce qu'il y a une autre alternative que l'éducation ? Je ne vous parle pas du professeur et de l'école, est-ce qu'il y a une autre alternative ? Monsieur parlait d'accompagnement qui permettait aux gens de faire mieux que le minimum. Je provoque un peu aussi, est-ce que l'on a besoin de maisons aussi grandes ? Est-ce qu'on a besoin, quand on est un couple avec un enfant et qu'on n'a pas l'intention d'en avoir d'autres, de faire une maison de 5 pièces ? Il y a besoin d'argent, où est-ce qu'on le trouve ? On peut se dire aussi, est-ce qu'il y a besoin d'autant d'argent et est-ce que je peux faire avec moins de sous ? Vous parliez des exemples de Fribourg : ce sont des constructions assez chères mais la question est de savoir, qu'est-ce que je vais faire avec ? Combien elle m'a coûté en énergie ? En énergie grise, etc. ? Donc je vous pose la question, quid de l'éducation ? »

Jean-François RICHEUX : « Je crois qu'il faudra encore un peu de temps, quoi que ? Il y a le logement privatif, on a aussi tous nos programmes de logements sociaux, et dans le programme des logements sociaux, la difficulté des élus est de quantifier le type de logement que l'on souhaite en fonction des familles que l'on veut accueillir, tout en sachant que l'on est de plus en plus dans des parcours d'habitats. A 20 ans, on a besoin, d'un F3 ; à 45 ou à 30 ans, on a besoin d'un F5 F6 et à 70 ans de revenir sur un F2 F3, tout en sachant qu'il est bien difficile de dire à une personne âgée qui a eu un F5 avec ses 3 enfants, maintenant on va vous donner un F2 et malgré cela, c'est la même problématique, c'est du logement social, ça devrait être quantifié. Ce sont des choses qui sont impossibles à régler pour les gens existants mais qui se feront de toute façon, c'est à dire qu'une personne qui aura un contrat de logement social pourra être, en fonction du nombre d'enfants, être aidée pour entrer dans un autre système, c'est ça le parcours et ce qui permettra aussi de créer beaucoup d'espaces. Je prends pour exemple la Ville de Rennes : quand vous regardez le logement social et l'occupation de ce même logement social, des fois on peut se poser des questions. Et à côté de ça il y a des gens avec 3 enfants, tout ça veut dire que l'on est dans une prise en compte beaucoup plus mature de ce problème là, tout en sachant que là, je réponds à Monsieur, moi je crois que l'écologie et la qualité de l'environnement et tout ce que l'on fera, marchera à condition que les gens y trouvent une économie. Il est clair que l'on ne paiera pas une maison plus chère parce qu'on en aura pas les moyens. Il faut que l'on trouve ensemble, par des leviers de fonds publics, ou alors par simplement les constructions, des matériaux moins chers, des prix moins chers, un esprit plus pratique. Je pense que les saxons sont plus murs encore. Nous on aime bien paraître, des pierres autour des fenêtres, mais c'est en nette évolution. On réussira la préservation de notre environnement, à faire des économies d'énergie à condition que l'on y trouve un intérêt. C'est le seul moyen d'y arriver, ça reste de la philosophie. »

Pascal PROUGEANSKY : « Quelqu'un veut répondre ? En même temps on voit bien que les esprits changent, on ne peut pas dire le contraire. Regardez, ne serait-ce que la prise de position de la ligne éditoriale de Ouest-France qui a décidé une fois pour toutes de traiter les problèmes d'environnement, et regardez les impacts dans les familles. Quand vous allez dans vos familles, vous en discutez - et là je suis bien placé pour le savoir - il y a 5 ans, je passais pour un débile total, ça fait plus rigoler personne maintenant. Est-ce que je me trompe ? Est-ce que je suis renfermé sur mon nombril ou est-ce qu'effectivement vous percevez autour de vous une prise de conscience ? C'est peut être un peu fort mais une considération -d'autres préoccupations, justement de qualité et non plus de quantité - je n'ai pas dit à la place. Est-ce que vous le sentez où est-ce que c'est moi qui rêve ? »

Jean-François RICHEUX : « Je pense qu'on y va, mais une famille qui touche le SMIG, qui a des difficultés pour assurer l'alimentation des enfants, ils sont bien loin de ça. On fait au plus simple et au plus pratique et on aimerait bien mais on n'a pas les moyens. Si on avait les moyens on le ferait mais malheureusement ce n'est pas la majorité qui peut se permettre d'aller dans les biocoops et dans les fermes biologiques parce que ça coûte cher encore. On est parti à construire des maisons avec beaucoup de pelouse autour des maisons et si les anciens revenaient, ils diraient perdez du terrain pour planter de l'herbe ! Et un jour ce sera des jardins tout ça, on reviendra à replanter ses radis, ses patates et à récolter un peu plus et là je crois qu'il y a de beaux messages à donner. Je crois qu'on y va mais faut pas oublier qu'il y a des gens aujourd'hui qui sont bien loin de ça. »

André TROCHON : « Je voudrais réagir sur votre proposition, moi je suis totalement à l'opposé de vous parce qu'il me semble que les lotissements d'il y a une trentaine d'années avaient une grande pelouse. Aujourd'hui, c'est justement le contraire, on a des pavillons sur des petites pelouses parce que la conception des nouveaux habitants, c'est plutôt les loisirs que d'aller s'embêter. C'est rébarbatif aussi quand il y a tous les 8 jours sa pelouse à faire sur 1500 ou 2000m² parce que les parcelles à cette époque, elles faisaient ça, je ne suis pas tellement d'accord. On est plutôt vers les petites parcelles, il y a le coût qui rentre en compte et je crois que les loisirs sont autres que de faire son jardin. »

Laëtitia ROYER : « Je voudrais revenir aussi sur vos interventions, c'est vrai que les gens aujourd'hui privilégient les loisirs à l'entretien du terrain. On préfère faire un petit muret plutôt que faire pousser une haie, on n'a pas envie non plus d'avoir les feuilles sur notre pelouse, ça fait sale, on le voit beaucoup. Mais je crois qu'il faut aussi inviter les gens qui viennent s'installer en milieu rural parce que je crois qu'il faut aussi essayer de garder cette diversification entre le milieu urbain et rural, parce qu'on va avoir une France complètement homogène identique partout. On est en train de ramener la ville à la campagne et les gens qui ne veulent pas avoir de pelouse, de potager et qui ne souhaitent pas passer du temps dans leur espace vert et avoir des petites parcelles, je pense que se sont des citadins, se sont des gens pour habiter en ville. C'est vrai que des gens qui viennent s'installer en campagne pour avoir les commodités de la ville - je veux ma petite parcelle, je ne veux pas de pelouse à tondre, je veux mon petit mur et puis le trottoir, de l'éclairage - on est entrain de dénaturer le milieu rural alors que tout ça on le voit en périphérie urbaine. Il y a aussi le fait où on me dit *les gens ne veulent plus de grands terrains*, mais est-ce qu'on en propose des grands terrains aujourd'hui ? Est-ce que les gens ont encore la possibilité d'acheter des grands terrains ? Je crois que l'on se retrouve sur des terrains en vente dans les lotissements avec des petites parcelles, il y a l'effet de rentabilité. »

André TROCHON : « Oui mais enfin, je suis d'accord avec vous mais jusqu'à un certain point aussi dans la mesure où on cherche quand même la proximité des commerces, des écoles. Il faut savoir que les gens ne peuvent pas toujours être sur la route, ont besoin de beaucoup d'activités et effectivement, peut-être que dans le canton de Ducey ou ailleurs, il y a des terrains qui sont sûrement moins chers. Mais les gens préfèrent habiter à quelques kilomètres où il y a des centres pour accueillir les enfants. »